

# Un cas intéressant d'archéologie urbaine

Jacques STIENNON,

Professeur à l'Université de Liège,  
Président de la Commission des fouilles  
de la place Saint-Lambert à Liège

Construire une gare routière et des parkings souterrains dans le cœur historique d'une ville est une chose. Préserver les vestiges archéologiques de cet ensemble en est une autre. Et pourtant, une solution a été trouvée, qui sauvegarde les intérêts de chacune des parties.

Ce compromis on le doit à la volonté politique de M. Edouard Close, Bourgmestre de la Ville de Liège, de M. Georges Goldine, ancien échevin des Travaux publics et des Musées, à la fermeté de M<sup>lle</sup> Hélène Danthine, professeur émérite de l'Université de Liège, alors présidente et directrice du Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques, à l'ingéniosité de M. Omer Pirson, Ingénieur-Directeur de la Société des Transports Intercommunaux de la Région Liégeoise, au dynamisme de M. Marcel Otte, Directeur du chantier de fouilles de la place Saint-Lambert.

Ces efforts convergents n'auraient cependant abouti sans l'intervention d'un ministre, M. Jean-Maurice Dehousse, responsable à ce moment de la Culture française. Celui-ci institua, en 1978, une Commission à laquelle il confia trois objectifs principaux : premièrement, élaborer un calendrier des fouilles qui soit accepté par toutes les parties, deuxièmement, déterminer les budgets nécessaires pour mener les fouilles dans les meilleures conditions possibles, troisièmement, dégager certains principes qui permettraient d'envisager la protection d'une partie des vestiges archéologiques.

L'Administration du Patrimoine culturel passa, en outre, convention avec l'Université de Liège afin de contribuer, indépendamment de la ville, au financement des fouilles. M. Jean Rémiche, Administrateur honoraire des Arts et Lettres, puis M<sup>me</sup> Ghislaine de Bièvre, Directeur d'administration, prirent une part active à ce soutien budgétaire. D'autre part, le Professeur Andrzej Tomaszewski, Directeur de l'Institut supérieur d'Architecture à l'Université technique de Varsovie, fût un conseiller particulièrement efficace en élaborant un programme de sauvetage partiel des vestiges archéologiques auquel M. Nicolas Dehousse, Vice-Recteur de l'Université de Liège, M. Francis Peters, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées de la même Université et la Commission royale des Monuments et des Sites se sont directement intéressés.

On ne peut pas oublier non plus l'active collaboration d'institutions publiques et de personnes privées à cette

entreprise de grande envergure : le Service national des Fouilles, son Directeur M. Héli Roosens, sa collaboratrice M<sup>me</sup> Janine Alénus-Lecerf, qui ont pris spécialement en charge le dégagement du chevet de l'ancienne cathédrale, place du Marché, l'Institut royal du Patrimoine artistique où diverses analyses ont été réalisées, le Musée Curtius qui nous a maintes fois apporté son concours dans l'interprétation des documents recueillis en 1907, le Centre de Physique du Globe à Dourbes, l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (laboratoires de Palynologie et de Physique nucléaire), l'Université de Gand (laboratoire de Paléontologie) et Institut royal des Sciences naturelles, M<sup>me</sup> Marguerite Ulrix-Closset, Maître de conférence à l'U.Lg., les jeunes licenciés et les étudiants en histoire de l'art et archéologie, en stage pédagogique ou groupés dans un cadre spécial temporaire, des amateurs dévoués comme MM. Georges Abraham et J. Havart, M. Van Eyck, différents services de la ville et, tout particulièrement, les pompiers qui ont mis à notre disposition différents types d'échelles pour la prise de photos.

Enfin, la documentation graphique a été réalisée ou revue par M. Francis Tilkin, dessinateur au C.I.R.A. dont nous nous plaignons à souligner le talent et le goût.

Lorsque la double opération de construction de la gare routière et de la mise en valeur des vestiges archéologiques sera terminée, les structures de l'hypocauste de la villa romaine et de la crypte ottonienne de la cathédrale auront été surélevées de deux mètres pour les amener au niveau de la place.

Dans cet espace de verdure piétonnier, les vestiges archéologiques seront dûment préservés par un ensemble architectural formé partiellement de parois vitrées et à l'intérieur duquel un petit musée, retraçant l'historique des fouilles depuis 1907 et l'histoire de l'évolution urbaine de Liège à cet endroit, sera équipé de montages audiovisuels, de cartes, plans, relevés, photographies en couleurs.

Cette réalisation contribuera à l'esthétique de la place, aidera le tourisme culturel et répondra à des objectifs pédagogiques dont il est inutile de souligner l'importance.

Ce cas typique de fouilles de sauvetage en milieu urbain illustre bien les modifications que le monde contemporain apporte à la conception traditionnelle de l'archéologie. Cette discipline n'est plus exclusivement

ournée vers le passé. Elle s'intègre dans le présent, pour mieux préparer l'avenir.

C'est ce qu'ont bien compris, entre autres, nos voisins et amis hollandais, comme il ressort du rapport présenté lors du Colloque international d'archéologie urbaine qui s'est tenu à Tours en 1980. Les autorités des Pays-Bas ont, en effet, été sensibles au phénomène « d'érosion de l'histoire », autrement dit de l'indifférence que marquent habituellement les pouvoirs publics pour le maintien du cœur historique des grandes villes lorsqu'il s'agit de grands travaux.

A ce propos le rapport précise :

« C'est dans ce but que l'on a créé aux Pays-Bas un instrument de travail qui reflète dans une certaine mesure l'ensemble de l'organisation archéologique. Il nous semble donc indiqué d'attirer votre attention sur cet instrument de travail. Dans son ensemble, l'archéologie néerlandaise est organisée à trois niveaux, ces derniers étant les mêmes que ceux déjà mentionnés : l'Etat, la Province et la Commune. Parmi les institutions et organismes de l'Etat, il faut mentionner la R.O.B. (le service d'Etat de la Recherche archéologique), les institutions universitaires et un certain nombre de musées nationaux ou de musées de l'Etat. Au niveau des provinces, il n'existe pas d'exécutif archéologique autonome, mais les

autorités provinciales participent directement à la gestion et à l'étude du patrimoine archéologique par l'intermédiaire des archéologues provinciaux. Il s'agit de fonctionnaires détachés d'un organisme central qui s'occupent chacun du patrimoine archéologique d'une seule province. Au troisième niveau — celui de la commune —, il y a un petit nombre d'archéologues nommés par la commune — il y en a huit en ce moment —, dont la fonction spécifique consiste à étudier le cœur médiéval de la ville en question. On peut les désigner comme des archéologues urbains plutôt que comme des archéologues communaux. »

A la lumière de l'expérience hollandaise — dont les promoteurs reconnaissent eux-mêmes qu'elle ne représente pas encore l'idéal — on voit ce qu'il y a encore à faire chez nous, et particulièrement en Wallonie.

Il reste à souhaiter que le cas de la place Saint-Lambert de Liège, abordé dans les pires conditions, heureusement corrigé par différentes initiatives, soit porteur d'une espérance et d'une volonté politique qui aboutissent à restituer à la ville une qualité de vie, stimulatrice de projets originaux et propice au bien-être de ses habitants. C'est à cette condition que ceux-ci, légitimement fiers de leur passé, pourraient regarder le présent sans rougir et créer les conditions d'un avenir meilleur.